

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat Office public de l'habitat de Nice et de la métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes, point(s) de contact : DGA - Service de la commande publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06282 Nice cedex 3, Tél : +33 493187652, courriel : sylvie.morando@cda-habitat.fr, Fax : +33 493187613

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cda-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_ocG_ZXmyCD

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_ocG_ZXmyCD,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Assurance dommages aux biens et risques annexes pour les besoins de Côte d'Azur Habitat

Numéro de référence :

PN Assurance dommages aux biens

II.1.2) Code CPV principal : 66515000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Assurance dommages aux biens et risques annexes pour les besoins de Côte d'Azur Habitat Le contrat d'assurance a pour objet de garantir l'ensemble des biens dont Côte d'Azur Habitat peut avoir la propriété, la garde, la gestion ou l'usage à un titre quelconque, quelque soit l'usage et/ou la destination de ces biens. Le marché aura une durée ferme de 60 mois, et prendra effet au 1er janvier 2020. Estimation annuelle du marché : 950 000 euro(s) TTC (Primes/Cotisations annuelles TTC)

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

66515000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Nice et autres communes du département des Alpes Maritimes

II.2.4) Description des prestations : Assurance dommages aux biens et risques annexes pour les besoins de Côte d'Azur Habitat

Marché public passé selon une procédure avec négociation en application de l'article L.2124-3 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-3 1°, R.2161-12 à R.2161-15, R.2161-17, R.2161-19, R.2161-20 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

Les négociations s'effectueront avec tous les candidats et pourront donner lieu à auditions physiques dans les locaux du pouvoir adjudicateur, dont les conditions seront détaillées ultérieurement.

Nota : Le pouvoir adjudicateur se réserve néanmoins le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

Le contrat d'assurance comporte :

- Une solution de base
- Une (ou deux) variante(s) imposée(s) (solution(s) alternative(s))portant sur le niveau des franchises
- Une variante imposée s'ajoutant (anciennement option ou Prestation Supplémentaire Eventuelle) à la solution de base ou à la variante retenue, avec réponse obligatoire, correspondant à la couverture de la copropriété CI CÔTE D'AZUR HABITAT et sur deux niveaux de franchise

La présentation d'une variante libre (pour la solution de base et pour la ou les variante(s) imposée(s)) à l'initiative des candidats est autorisée dont les exigences minimales sont de respecter les dispositions du CCP et qui portera sur la franchise applicable par sinistre.

-Une variante libre dont les exigences minimales sont de respecter les dispositions du CCP et qui intégrera un compte de conservation annuel.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Importance des réserves / Pondération : 18
- Franchises/ montants des garanties / Pondération : 8
- Respect des préavis / Pondération : 2
- Réponse à la fiche de gestion / Pondération : 5
- Présentation problématique IRSI / Pondération : 3
- Présentation des modalités de gestion / Pondération : 4

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Début : 01 janvier 2020 / Fin : 31 décembre 2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : -Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Une lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent)

Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque

- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le DC1 (par exemple coassurance ou groupement d'assureur pour répondre au marché).

- Un intermédiaire ne peut se présenter seul.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Le formulaire DAJ DC2 adapté "assurance", joint au DCE , ou tout autre document faisant apparaître :

-La déclaration chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible

Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

La déclaration indiquant les effectifs du candidat à la date de la candidature;

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : La présentation de 3 références similaires récentes;

La justification de l'agrément (organisme porteur du risque) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire)

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur (à l'exception du DC1). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale.

DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) :

Conformément à l'article R 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Il sera rédigé en langue française.

Les candidats qui opteront pour le DUME ne sont pas autorisés à se limiter à indiquer dans ce document qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celle-ci. Ils devront également fournir à l'appui du DUME, les certificats mentionnés précédemment.

Les candidats peuvent réutiliser un document unique de marché européen qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. En cas d'allotissement, et si les critères de sélection varient selon les lots, un DUME doit être rempli pour chaque lot (ou pour chaque groupe de lots partageant les mêmes critères de sélection).

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit fournir son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour toutes entités auxquelles il fait appel.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 12/09/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises (DCE), documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur :

www.achatpublic.com

En application de l'article R.2132-7 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée.

La consultation est directement accessible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance des pré-requis de la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com et toute action effectuée sur ce site sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise.

En cas de difficulté lors de la remise de son pli, le candidat est invité à se rapprocher du support technique :

ACHAT PUBLIC

Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00

Mail: support@achatpublic.com

Nota : S'agissant d'une procédure concurrentielle avec négociation, le dossier de consultation dans sa version définitive sera transmis aux candidats retenus à l'issue de la 1ère étape « candidature ».

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes, 33 Boulevard Franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : Grefte.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes, 33 Boulevard Franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : Grefte.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 08 août 2019